



PROCES VERBAL

DE LA REUNION CONSEIL MUNICIPAL DE NOZEROY

SEANCE DU 3 mars 2025

COMMUNE DE NOZEROY
3 PLACE DE LA MAIRIE
39250 NOZEROY

Nombre de conseiller : 8

Nombre de présents : 7

Pouvoir : Audrey MENIN transmet son pouvoir
à Emilie COULON

Nombre de votants : 7 jusqu'à 20h00 - 8 à partir
de 20h05

Date de la convocation : 25 février 2025

Date d'affichage : 8.03.2025

Le trois mars deux mille vingt-cinq à 19h30, les membres du Conseil municipal de Nozeroy se sont réunis à la salle du Conseil de NOZEROY, sur la convocation qui leur a été adressée, sous la présidence de Monsieur le Maire, Dominique CHAUVIN.

Présents : Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Emilie COULON, , Georges BALANCHE (à partir de 20h05).

Absente excusée : Audrey MENIN (pouvoir transmis à Emilie COULON).

Absent : /

Secrétaire de Séance : Marine BINETRUY

Invité : /

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation du PV de la réunion du 3 février 2025
- 2/ Etude de devis
- 3/ Information Micro crèche
- 4/ Problématique des déchets sur la commune
- 5/ Vie communale : Informations et Questions diverses
 - Questionnaire des services à la population (CC CNJ)
 - Débarras du grenier de la mairie
 - ...
- 6/ 20h30 Rencontre avec les commerçants de NOZEROY

1/ Approbation du PV de la réunion du 3 février 2025

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents (7 voix pour sur 7 votes exprimés).

2/ Etude de devis

- Matériel informatique

M. le Maire présente les devis sollicités par le SIDEC auprès de 3 fournisseurs (DISTRIMATIC, RVS INFORMATIQUE et XEFI) pour le remplacement de l'ordinateur portable de M. le Maire ainsi que l'achat d'un nouvel écran et d'une barrette de mémoire pour le poste du secrétariat.



Mairie de NOZEROY



Descriptif	Quantité	DISTRIMATIC			RVS Informatique			XEFI		
		PU HT	Prix Global HT	Prix Global TTC	PU HT	Prix Global HT	Prix Global TTC	PU HT	Prix Global HT	Prix Global TTC
HP Probook 460 Ecran 16 Pouces 16 Go de RAM (Maxi 16Go) Disque Dur Interne SSD 512 Go Clavier pleine taille avec pavé numérique intégré OS : Windows 10 Pro	1	795.00 €	795.00 €	954.00 €	789.00 €	789.00 €	946.80 €	755.00 €	755.00 €	906.00 €
Garantie 3 ans sur site	1	75.00 €	75.00 €	90.00 €	65.00 €	65.00 €	78.00 €	69.00 €	69.00 €	82.80 €
Microsoft Office 2024	1	220.00 €	220.00 €	264.00 €	215.00 €	215.00 €	258.00 €	263.00 €	263.00 €	315.60 €
Ecran HP E24	1	130.00 €	130.00 €	156.00 €	149.00 €	149.00 €	178.80 €	127.00 €	127.00 €	152.40 €
souris sans fil	1	12.00 €	12.00 €	14.40 €	15.00 €	15.00 €	18.00 €	15.00 €	15.00 €	18.00 €
SACOCHÉ 16 POUCES	1	13.00 €	13.00 €	15.60 €	20.00 €	20.00 €	24.00 €	14.00 €	14.00 €	16.80 €
Adaptateur Hdli	1	19.00 €	19.00 €	22.80 €	15.00 €	15.00 €	18.00 €	8.75 €	8.75 €	10.50 €
Adaptateur Display Port	1	19.00 €	19.00 €	22.80 €	15.00 €	15.00 €	18.00 €	13.75 €	13.75 €	16.50 €
Barrette mémoire ordinateur fixe	1	28.00 €	28.00 €	33.60 €	65.00 €	65.00 €	78.00 €	10.00 €	10.00 €	12.00 €
Eco Participation	1		0.00 €	0.00 €		0.00 €	0.00 €		0.00 €	0.00 €
Livraison en cartons au SIDEC	1		0.00 €	0.00 €			0.00 €		0.00 €	0.00 €
TOTAL			1 311.00 €	1 573.20 €		1 348.00 €	1 617.60 €		1 275.50 €	1 530.60 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE RETENIR** l'offre de l'entreprise XEFI (la moins chère) pour un montant de 1 285.64€ HT (Eco participation comprise) soit 1 542.76€ TTC.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération

- Réfection d'un pan de toiture 2 Bis grande rue

M. le Maire présente les devis sollicités auprès de 2 entreprises pour la réfection du pan de toit du bien 2 bis grande rue Côté Place Jean l'Antique.

Le devis de l'entreprise GUILLEMIN s'élève à 47 780,80 € HT soit 52 558.88€TTC.

Le devis de l'entreprise ANGONNET s'élève à 52 362.48 € HT soit 62 834.98€TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE RETENIR** l'offre de l'entreprise GUILLEMIN (la moins chère).

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération

Concernant ce chantier, la déclaration préalable de travaux a fait l'objet, en date du 3 octobre 2023, d'un arrêté de non opposition.

- Remplacement du réfrigérateur salle du conseil

Le réfrigérateur de la salle de conseil ne fonctionne plus.

Il est proposé de le remplacer. L'entreprise BLONDEAU est sollicitée, le conseil souhaitant faire travailler le commerce du village.

L'entreprise BLONDEAU propose plusieurs modèles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE RETENIR** l'offre concernant le réfrigérateur BRANDT table top BST504ESW au prix de 249,90€TTC.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération

Georges BALANCHE rejoint la réunion à 20h05.

- **Remplacement de 2 portes sas d'entrée de la Salle des Jeunes rue de l'Agriculture et porte de la cave Maison de Pays Rue St Antoine**

Monsieur le Maire Présente les devis sollicités pour le remplacement de deux portes de la salle des jeunes (entrée principale et office côté Rue de l'Agriculture) et de la porte de cave de la Maison de pays (côté rue Saint Antoine).

Le devis de l'entreprise GUILLEMIN s'élève au total à 10 990.00€ HT soit 13 188.00€ TTC

Le devis de l'entreprise LES ARTISANS DE LA CHAPELLE s'élève à 9 307,00 € HT soit 11 168,40 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide :

- **DE RETENIR** l'offre proposée par l'entreprise LES ARTISANS DE LA CHAPELLE (la moins chère)
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération

3/ Information Micro crèche

Monsieur le Maire informe les conseillers de la fermeture de la Micro-Crèche le 28 mars 2025.

La société INFANS GROUP cherche à trouver un repreneur. Plusieurs échanges avec la communauté de communes ont eu lieu en présence de M. le Maire et de la direction d'INFANS GROUP.

La structure peut accueillir 12 enfants.

Par courrier du 18 février 2025, INFANS GROUP dénonce la convention d'occupation du domaine public au 18 mai 2025.

4/ Problématique des déchets sur la commune

Il est noté une augmentation du volume des poubelles communales, depuis le changement intervenu au niveau de la collecte.

Nous allons supprimer la poubelle du Moulin du Saut, et pensons supprimer celle du Stade. Nous prendrons notre décision définitive quant à la suppression d'autres poubelles lors de la prochaine réunion de conseil, suite à un sondage affiné du contenu des poubelles.

Nous appelons au civisme des habitants de la commune.

5/ Vie communale : Informations et Questions diverses

- **Questionnaire des services à la population (CC CNJ)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la mise en place d'un questionnaire, par la communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura à destination de l'ensemble de la population du territoire.

L'objectif de ce questionnaire est d'apporter des éléments aux élus concernant les besoins et les attentes sur leur territoire, afin de les aiguiller sur les priorités et les projets à mener. Les élus pourront ainsi avoir une vision globale des besoins et des attentes sur le territoire mais aussi sur les communes.

Le questionnaire est disponible en ligne du 3 au 17 mars ou en version papier auprès de la Mairie.

- **Débarras du grenier de la mairie**

Daniel JEANNAUX s'est occupé de faire venir M. TABALLET, brocanteur pour évaluation des objets qu'il pourrait venir chercher pour revendre.

Les conseillers donnent un avis favorable à la vente des objets référencés (porte mentaux, carte d'école, outils, chaises, photos, lampes, cendriers, garde-corps, poteaux incendies) par M. TABALLET, et le prix proposé de 700€.

Une corvée sera organisée pour débarrasser le grenier.

- **Bureau de Tabac CHA MA LO**

Hélène PAGET et Emmanuelle BOURGEOIS informent la commune de l'arrêt de leur activité et de la reprise du fonds de commerce par Mme ORSAT Valérie.

Le Conseil remercie Hélène et Emmanuelle pour toutes ces années de présence sur la commune et souhaite la bienvenue à Mme ORSAT.

- **Élections législatives partielle du 30 mars et du 6 avril 2025**

Suite à l'annulation des élections législatives il convient de constituer le bureau de vote en désignant :

- Un Président : Dominique CHAUVIN.
- Un suppléant : François MIVELLE
- 1 Secrétaire : Émilie COULON
- 2 Assesseurs :
 - Sylvie BOURGEOIS
 - Audrey MENIN

- **Demande d'installation food-truck**

Nous avons reçu une demande d'installation d'un food-truck sur la commune. Or, un pizaiolo s'installe à Nozeroy, et nous ne souhaitons pas lui faire de concurrence. Nous refusons la demande.

6/ 20h30 Rencontre avec les commerçants de NOZEROY

Le compte-rendu de cette partie de la réunion a été rédigé par un membre de l'APERNE (Association des commerçants) et sera transmis ultérieurement.

Fin de séance à 21h45

Commentaires formulés à la réunion du 07.04.2025:

Néant

A NOZEROY, le 07.04.2025

Dominique CHAUVIN,

Maire,

Marine BINETRUY

Secrétaire de séance,